

LYON 3^e

Numéro 6 – Automne 2023

DOSSIER

NOS DÉCHETS,
ET APRÈS ?



FESTIVAL DES CUISINES DU MONDE

À l'initiative du Conseil de quartier Guillotière et de l'association Ré-A-dorons la Guill', le 14 mai dernier, le cours Gambetta s'est transformé en un immense carrefour de dégustation et de partage : plats typiques du Pérou, d'Afghanistan, d'Inde, de Guinée, d'Algérie, de France, d'Italie ou encore de Chine, toutes les richesses culinaires de la Guillotière ont ainsi été valorisées, pour la plus grande joie des habitants. Le festival des cuisines du monde a rassemblé plus de 3000 personnes, grâce aux 21 restaurateurs du quartier mobilisés pour cette journée. La fanfare Tartaraf avec son habituel dynamisme était à nos côtés pour animer ce moment festif. Une grande réussite !



FESTIVAL ENTRE RHÔNE ET SAÔNE

On se replonge dans la deuxième édition du Festival entre Rhône et Saône, qui portait trois enjeux liés à l'eau et aux fleuves : « découvrir, célébrer, protéger ». Spectacles, ateliers, rencontres et balades aquatiques se sont déroulés le long des cours d'eau lyonnais.

Ce festival a aussi été l'occasion de se retrouver entre petits et grands pour (re)découvrir l'eau, son importance et la nécessité de la protéger. Prêts pour une 3^{ème} édition ?



Inauguré le 15 juin dernier, l'Assemblée, fabrique artistique est le nouveau lieu culturel pluridisciplinaire de la rue Saint-Eusèbe. Tout un programme vous attend désormais : des ateliers théâtre enfants ou ados les mercredis, pour les jeunes et les adultes le soir... Lieu de création et de recherche pour les artistes et les professionnels, l'Assemblée proposera aussi des sorties de résidences publiques, des représentations, des stages et des rencontres.

BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE !

L'ASSEMBLÉE
FABRIQUE ARTISTIQUE

Lyon 3^e
Magazine édité par la Mairie du 3^e arrondissement de Lyon
Consultable sur mairie3.lyon.fr
Mairie du 3^e – 18 rue François Garcin
69423 Lyon cedex 03
04 78 95 83 50

Directrice de la publication :
Véronique Dubois-Bertrand
Rédacteur en chef : Jérémie de Rorthais
Rédaction : Andréa Gaboardi,
Clémence Létinaud, Pauline Quettier,
Laura Salque, Marie Strippoli

Crédits photos : Alma Studio, Alpaca Productions, Muriel Chaulet, Thierry Fournier, Julien Rambaud
Création magazine : AVICOM
Impression : Courand Imprimerie
Imprimé sur papier 100% recyclé
Distribution : Millee
Tirage : 58 000 exemplaires



DU NOUVEAU DANS LE 3^E

Après un été rythmé par des moments festifs avec le deuxième Festival Entre Rhône et Saône, les spectacles en plein air de Tout l'Monde Dehors, les activités pour les enfants de Hé hop, les ateliers d'été du Centre Social Bonnefoi, de la Maison Pour Tous des Rancy, et des MJC de Sans-Souci et de Montchat, la sortie de ce nouveau numéro de rentrée marque le temps des retrouvailles : rentrée des écoles, des clubs sportifs, rentrée associative et culturelle.

Au cours de ces derniers mois, vous avez pu constater la poursuite de nombreux projets sur l'espace public : des idées du budget participatif sortent de terre, l'aménagement de la promenade Moncey est achevé, le Pont Lafayette rénové pour un meilleur confort des piétons et des cyclistes, la rue Flandin apaisée. De même, le super îlot Danton prend forme, une nouvelle rue des enfants arrive devant l'école Condorcet, la Voie Lyonnaise 2 commence son aménagement sur le boulevard Vivier Merle, des travaux de rénovation sont lancés dans nos écoles et salles associatives. La réouverture de la salle Richerand et la végétalisation des rues qui se poursuit en sont des illustrations.

Notre action reste guidée par l'importance de bâtir une ville solidaire, inclusive, à hauteur d'enfants, dans laquelle le cadre de vie et l'espace public sont préservés.

Pour ce faire, de nombreux défis sont à relever. Ceux de l'adaptation au réchauffement climatique et de la maîtrise de notre empreinte énergétique sont majeurs.

Pour cela, une gestion de nos déchets au quotidien est cruciale : il y a ceux qu'on jette et qu'on oublie, comme s'ils disparaissaient par magie. Les déchets représentent pourtant un coût environnemental conséquent, que l'on pourrait réduire drastiquement en changeant notre rapport à la consommation. Mais ils peuvent aussi devenir des ressources valorisables. Traiter le déchet est avant tout une action de dépollution et de protection des ressources naturelles. Le recyclage et la valorisation prennent diverses formes, qui permettent de construire ce cercle vertueux.

Nous vous proposons un tour d'horizon des enjeux et des initiatives qui se déploient sur le territoire, pour un autre rapport à la consommation, pour réduire notre impact sur terre. Nous avons trop jeté, il est donc temps d'agir !

Véronique Dubois-Bertrand
Maire du 3^e arrondissement
Conseillère métropolitaine



SOMMAIRE

EN IMAGES — 2
ÉDITO ET SOMMAIRE — 3
MA VILLE PRATIQUE — 4
DOSSIER — 5 À 10
À LA LOUPE ! — 11

EN BREF — 12 & 13
QUARTIERS — 14 & 15
EXPRESSION DES CONSEILS DE QUARTIER — 16
RETOUR SUR VOTES — 17
EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES — 18 & 19



MA VILLE PRATIQUE

INSCRIVEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFO DU 3^E!

La nouvelle lettre d'info numérique du 3^e est à votre disposition ! L'occasion de vous tenir au courant des événements et projets à venir dans votre arrondissement, entre deux publications de notre magazine municipal. Evénements culturels, aménagements urbains, focus sur un projet original ou insolite, agenda... Ne passez pas à côté des informations qui pourraient vous intéresser.

Un formulaire est mis en ligne sur notre site internet pour vous inscrire afin de recevoir régulièrement les nouvelles de votre arrondissement :

mairie3.lyon.fr/la-lettre-dinfos-du-3e-arrondissement

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les séances du Conseil d'arrondissement se tiennent une fois par mois et sont publiques. N'hésitez pas à y assister ! Les débats sont également diffusés en direct sur mairie3.lyon.fr. Une fois par trimestre, le Conseil d'arrondissement est précédé du Comité d'initiative et de Consultation d'arrondissement (CICA), qui réunit les associations du 3^e et leur permet d'interpeller les élus et de poser des questions sur des thématiques définies en amont lors des conseils de la vie associative et locale (CVAL).

Prochains conseils : mardi 12 septembre à 18h30, jeudi 9 novembre avec un CICA à 17h30, mardi 5 décembre avec un CICA à 17h30

SUITE DES TRAVAUX DE LA PISCINE GARIBALDI

Mi-octobre, suite à la chute d'un fragment du doublage intérieur de la piscine Garibaldi, la Ville de Lyon a décidé de fermer le site à titre préventif. Les travaux concernent ainsi la réalisation d'une phase de désamiantage et la réfection des murs des halls de deux bassins.

La réouverture de la piscine Garibaldi initialement prévue en septembre aura lieu en janvier 2024.

RENCONTRE ANNUELLE DES INSTANCES PARTICIPATIVES

La rencontre annuelle des conseils de quartier et des conseils citoyens aura lieu **le 7 octobre prochain**. L'occasion de continuer à construire des liens entre ces deux instances essentielles à la démocratie locale, mais également de travailler à d'autres initiatives : Lyon 2030, budget participatif, ou encore les Conseils d'arrondissement des enfants. Un temps d'échange attendu pour découvrir et se nourrir des projets portés par chacun !



NOS DÉCHETS, ET APRÈS ?

© Droits réservés : Métropole de Lyon
Crédits photos : Julien Rambaud

Au quotidien, les agents de la Ville et de la Métropole agissent conjointement pour maintenir la propreté de notre ville, indispensable à la salubrité de l'espace public et au vivre ensemble. Mais qu'est-ce que la propreté ?

Agir sur la propreté ne revient pas seulement à compter le nombre de papiers, mégots ou canettes ramassés mais à bien réfléchir à notre (sur)consommation.





INTERVIEW ISABELLE PETIOT

VICE-PRÉSIDENTE DE LA MÉTROPOLE DE LYON EN CHARGE
DE LA RÉDUCTION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS ET PROPRETÉ

LES BORNES À COMPOST, À QUOI ÇA SERT ?

Un quart de nos poubelles grises est composé de déchets alimentaires, dits bio-déchets, qui sont incinérés alors qu'ils pourraient être valorisés. Ce sont **25% de nos déchets, composés essentiellement d'eau**, qui partent en fumée, emportant avec eux des matières organiques essentielles aux végétaux.

Depuis 2014 et l'installation du premier composteur collectif sur le 3^e arrondissement, l'offre de compostage proposée par la Métropole de Lyon n'a cessé d'évoluer. Il est désormais possible de trier et composter ces bio-déchets via les composteurs individuels offerts par la métropole à tout foyer possédant un jardin de pleine terre ou via les composteurs collectifs de quartier ou de pied d'immeuble.

Afin d'augmenter la quantité de bio-déchets triés et compostés, l'offre s'étoffe de nouveau avec le déploiement des bornes à compost. Avec une qualité de tri supérieure à celle espérée (98 % de tri correct), cette expérimentation testée depuis septembre 2021 dans le 7^e arrondissement s'est avérée très satisfaisante et se déploie à présent à l'ensemble de la ville de Lyon. A partir d'octobre 2023, plus de 200 bornes seront installées dans notre arrondissement et permettront à chacun et chacune de valoriser ses bio-déchets.

Dans ces bornes, **tous les déchets alimentaires sont acceptés** : thé et café, préparations de repas, restes, viandes, poissons, coquilles d'oeuf, fromages ou produits alimentaires périmés sans emballage. Leur utilisation est ouverte à tous **24h/24**, dans le respect du voisinage. Vous pourrez collecter vos déchets alimentaires, à l'aide d'un bio-seau, d'un sac en papier kraft ou de tout contenant hermétique, avant de le vider dans la borne la plus proche de chez vous.

Collectés 2 à 4 fois par semaine, les bio-déchets sont acheminés sur les sites de compostage à Vénissieux, Confluence ou Ternay. Sur place, ils sont broyés avant de connaître une lente dégradation jusqu'à maturation. Au bout de quelques mois, le compost obtenu est utilisé par des agriculteurs locaux pour enrichir leurs terres.

Ces bornes sont complémentaires des composteurs collectifs actuels, à chacun de choisir le fonctionnement qui lui convient. La Métropole de Lyon s'est donnée pour objectif de réduire de plus de 30% le volume de déchets incinérés d'ici 5 ans. Relevons ensemble ce défi ambitieux !

— QUELS SONT LES GRANDS AXES DE LA MÉTROPOLE EN MATIÈRE DE PROPRETÉ ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ?

ID : Nous distinguons bien les deux sujets : **la propreté est un service que nous opérons quotidiennement** et que nous ajustons pour avoir une ville la plus propre possible à tout moment de la journée. Nous sommes accompagnés par des instituts qui jugent l'état de propreté, rue par rue, pour bien ajuster nos opérations.

En parallèle nous mettons en place des actions de prévention, pour **diminuer notre production de déchets** et éviter le « tout jetable ». Nous travaillons, par exemple, avec Zero Déchet Lyon pour que les commerçants acceptent les contenants des habitants (sacs, tupperware, gourde, gobelet) et pratiquent une ristourne financière en échange. Ces pratiques font partie de la loi AGEC, nous devons les faire connaître et les généraliser. Nous signons aussi des chartes avec les enseignes de vente à emporter dont l'activité a explosé post COVID afin qu'elles soient responsabilisées sur les déchets générés.

— QUELLES ACTIONS VONT PARTICULIÈREMENT TOUCHER LE 3^E ARRONDISSEMENT ?

ID : Sur le 3^e arrondissement, nous avons quelques grands projets qui vont permettre de mieux trier ses déchets. Tout d'abord, **les bornes à compost vont être déployées cet automne sur l'arrondissement**. Elles permettront à tous les habitants et les habitantes de trier facilement leurs déchets alimentaires pour qu'ils soient valorisés en compostage. Le compost ainsi produit permet de nourrir naturellement les terres agricoles autour de la Métropole de Lyon et de se passer d'engrais chimiques. Ce compost permet aussi de capter et de stocker du carbone dans nos sols, c'est un vrai levier pour lutter, chacun à notre échelle, contre le dérèglement climatique.

Ensuite, nous poursuivons le déploiement de bornes pour trier les emballages (plastique, papier, carton), de bornes textile, ainsi que des bornes à verre. Grâce à toutes ces solutions, nous comptons réduire les ordures ménagères (bacs gris) de plus de 30% !

Enfin, d'ici quelques mois, nous allons déployer une communication incitative avec les équipes de collecte. Le but étant de vérifier la qualité du tri pour cibler les mauvais usages et les rectifier. Nous sensibiliserons aussi les collégiens de l'arrondissement afin que la réduction des déchets soit un sujet partagé par l'ensemble des générations !



VALORISER, PLUTÔT QUE JETER

DÉCHETS TEXTILES

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, connu pour ses actions d'insertion, réalise un travail considérable concernant la réutilisation du textile en offrant un emploi aux plus démunis. L'association récupère les vêtements ou textiles et les trie pour réaliser des dons aux personnes sans-abri, des ventes de seconde main au profit de l'association et, pour les textiles les plus usagers, du recyclage pour la fabrication d'isolants thermiques.

Sur le 3^e, l'association compte 25 bornes de collecte. Au total, celles-ci permettent la récupération de 4 tonnes de textile par semaine. Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri participe également à des actions de sensibilisation à ce sujet. Sur le territoire il existe plusieurs boutiques de seconde main et diverses associations travaillant sur la récupération, la réparation et la valorisation du textile. Vous pouvez les retrouver sur internet.

DÉCHETS ÉLECTROMÉNAGERS

L'organisme Ecosystem organise des collectes solidaires lors desquelles sont récupérés les équipements électriques et électroniques ménagers. Les prochaines collectes auront lieu le 9/09 place Guichard et le 18/11 place Rouget de l'Isle. En 2022, ce sont 7336 kg de produits de petits électroménagers récupérés et recyclés par Ecosystem sur le 3^e arrondissement.

Retrouvez toutes les dates des collectes du 3^e arrondissement sur le site : <https://www.ecosystem.eco/>

DÉCHETERIE MOBILE

Concernant les encombrants et meubles, le 3^e arrondissement compte une déchetterie mobile sur la Place Bahadourian, chaque 3^e samedi du mois.

Vous trouverez plus d'information concernant les déchets acceptés sur le site : <https://www.grandlyon.com/services/je-trouve-une-decheterie-mobile>.

FOCUS

URINOIRS ÉCOLOGIQUES

En 2022, dans le cadre du projet global de retour à la terre, mené par la Ville et la Métropole de Lyon, une expérimentation d'urinoirs écologiques a été menée pendant 6 mois en différents endroits de la ville incluant les berges du Rhône pour le 3^e arrondissement.

En plus de répondre à des enjeux locaux de salubrité publique, cette expérimentation avait pour objectif de capter le phosphore présent dans les urines en les collectant et les valorisant. Le phosphore, tout comme l'azote, est une ressource indispensable à la pousse de tout végétal. Or, la ressource mondiale en phosphore s'amenuise tandis que sa demande ne cesse de croître.

Grâce au plébiscite de la population pour ces urinoirs masculin et féminin, les résultats ont dépassé les prévisions.

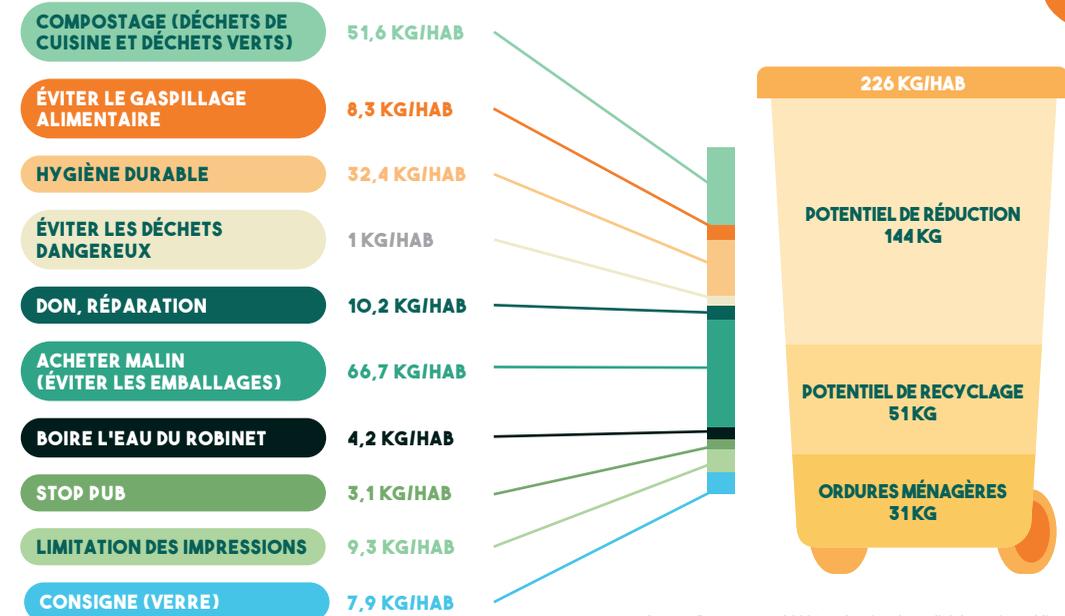
Au total, ce sont 120 000 litres d'urines qui ont été collectés et utilisés pour enrichir le compost issu des bornes à compost*. Sur 6 mois, ces urines ont permis la fertilisation de 45 hectares de terres. Ces toilettes ont également permis d'économiser 500m³ d'eau potable et 360 litres d'essence grâce à leur entretien fait uniquement à vélo !

Enfin, sur un panel de 600 personnes interrogées, 90% étaient satisfaites de ces nouveaux dispositifs, notamment des urinoirs féminins.

L'expérimentation se poursuit donc pour la période estivale de 2023. À terme l'objectif est d'installer de façon pérenne, 70 à 80 urinoirs de ce type sur la ville.

*voir page 6

NOS DOUBELLES SOUS RAYON X



Source : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public sur la prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pensons au tri et au zéro déchet : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Pour signaler un problème de propreté sur l'espace public ou un problème de collecte de bac : <https://www.toodego.com/services/>



INTERVIEW MARIE VIDAL

ADJOINTE À LA MAIRE DU 3^e ARRONDISSEMENT,
DÉLÉGUÉE À LA PROPRETÉ ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

— QUEL EST VOTRE RÔLE EN TANT QU'ADJOINTE À LA PROPRETÉ ET PRÉVENTION DES DÉCHETS ?

MV : En tant que mairie d'arrondissement, nous avons dans ce domaine, comme dans les autres, un rôle de proximité. Mon rôle, en tant qu'élue, est principalement de **faire le lien entre les habitants du 3^e et les services de la Ville et la Métropole, de porter leur voix afin que les besoins des habitants du 3^e soient pris en compte.** Pour certains sujets, il faut aussi faire redescendre l'information ou permettre aux services des collectivités compétentes d'expliquer leurs contraintes réglementaires et techniques puis d'instaurer un dialogue afin d'amener au meilleur fonctionnement possible.

Pour ce faire, je suis régulièrement en lien avec les services du nettoyage des rues et de la collecte des déchets qui me rendent compte des actualités du terrain, des points de vigilance à avoir. Ces réunions me permettent aussi de faire remonter les sujets portés par les habitants notamment lors des « diagnostics en marchant » que je réalise avec les conseils de quartier.

La Ville de Lyon travaille main dans la main avec la Métropole, avec qui elle partage les compétences en matière de propreté. Cependant, il est souvent difficile pour les habitants de bien identifier le service en charge d'un sujet précis. Je m'explique, la gestion des toilettes publiques et le détagage sont pris en charge par le service cadre de vie de la Ville de Lyon tandis que la collecte des déchets ménagers, des déchets recyclables et des bio-déchets ainsi que le nettoyage des rues sont gérés par les agents de la Métropole. En parallèle, le nettoyage des parcs et jardins est pris en charge par le service biodiversité et nature en ville de la ville de Lyon.

« Mon rôle est de prendre en compte les besoins des habitants »

— DANS QUELLE MESURE POUVEZ-VOUS AGIR SUR LES DÉCHETS AU SEIN DE L'ARRONDISSEMENT ?

MV : Agir sur les déchets, c'est penser la question du sale. Je suis allée à la rencontre des habitants, au travers notamment des « diagnostics en marchant ». Nous avons tous une définition personnelle sur ce qui est sale et propre. Ainsi, pour certains, la végétation entre les dalles est considérée comme sale alors que pour d'autres ce sera plutôt la vision des déchets. En tant qu'élue d'arrondissement, je souhaite **remettre au centre la politique de gestion des déchets, et surtout la prévention de leur création et notre rapport à la consommation.** Dans le 3^e arrondissement, nous avons la chance d'avoir une demande citoyenne et des collectifs forts en matière de prévention des déchets. Plusieurs opérations de Clean Up* sont mises en place chaque année. Ces actions permettent de rendre visible la place qu'ils occupent sur l'espace public.

En tant que Mairie d'arrondissement, nous menons des projets artistiques autour de cette question avec les écoles volontaires, comme avec les élèves de la SEPR, qui ont créé des affiches de sensibilisation ou lors d'ateliers zéro déchet. Nous organisons aussi régulièrement des événements grand public : ramassages citoyens et « Fêtes de la Propreté », lors desquels les agents de nettoyage de la Métropole sont présents. Ils présentent leurs métiers et font des démonstrations aux passants des machines utilisées pour le nettoyage des rues. Cela permet aux habitants de rencontrer les personnes qui œuvrent pour eux au quotidien, de sortir les agents de l'invisible, de créer du lien entre eux et de développer la considération du travail des agents. Nous organisons aussi des événements lors de la Semaine Européenne des Déchets, qui a lieu chaque année, la dernière semaine de novembre. N'hésitez pas à suivre les réseaux de la mairie pour plus d'informations !

Cette année, lors de la Fashion Week, nous organisons un temps d'échanges et d'information sur l'industrie du textile et les déchets qu'elle produit. **Rendez-vous le 28 septembre à 19h30 au Palais de la mutualité pour ce ciné-débat « Avec mes vêtements je me (dé)marque ! ».**

*ramassage citoyen

LES SÉNIORS DANS NOTRE ARRONDISSEMENT

La Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, a pour vocation de mettre en valeur la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations.

Comme chaque année, la Semaine Bleue, qui aura lieu **du lundi 2 au dimanche 8 octobre**, connaît une programmation variée sur toute la Ville de Lyon. Les programmes complets de l'arrondissement et de la Ville sont à retrouver sur le site et à l'accueil de la Mairie.

Cette année, la Mairie du 3^e arrondissement organise notamment :

- **Un évènement de sensibilisation aux risques cardiovasculaires**, sur le marché de la place Guichard, le mardi 3 octobre au matin, en partenariat avec la fédération française de cardiologie et Hello Bus, de la Métropole de Lyon
- **Une conférence « Bien vivre ma ville à pieds »** avec l'association Brain Up sur les bons réflexes à avoir en tant que piétons, le mardi 3 octobre à 14h30 à la Mairie du 3^e
- **Une lecture collective de grands classiques de la littérature**, par les bénévoles de Bib' à Dom, le jeudi 5 octobre à 15h à la résidence des Cristallines (sur inscription uniquement).

En marge de la Semaine Bleue, la Mairie du 3^e arrondissement organise également une représentation du spectacle intergénérationnel « Les Sorcières de Salem » le jeudi 12 octobre au Palais de la Mutualité. Cette pièce est jouée par

la Compagnie Eaux Fortes, composée d'une quinzaine de comédiens, âgés de 10 à 80 ans, débutants, amateurs et professionnels du spectacle vivant.

Le spectacle, inspiré de faits réels et de la pièce d'Arthur Miller, "Les Sorcières de Salem", met en scène une série de procès en sorcellerie qui ont eu lieu dans le Massachusetts entre 1692 et 1693.

La Semaine Bleue marquera également, cette année, le **lancement officiel du Conseil des Aînés du 3^e arrondissement**, une nouvelle instance de participation citoyenne, qui a pour objectif une meilleure prise en compte du vieillissement des habitants dans la vie de la cité.

Ce Conseil des Aînés a été préparé par plusieurs groupes de volontaires, lors des réunions de préfiguration organisées en proximité sur tout le 3^e arrondissement en mai et juin 2023. Il est ouvert à tous et toutes, sur simple inscription auprès de la Mairie.

Pour bénéficier de remises sur les offres culturelles de la ville et être tenu informé par mail des actualités concernant les séniors du 3^e arrondissement, demandez en mairie la carte sénior.

Pour vous inscrire :

En ligne : Vous pouvez retrouver le formulaire sur : <https://mairie3.lyon.fr/demarche/personnes-agees/inscription-la-carte-senior>

Une fois que votre inscription est prise en compte, votre carte senior sera envoyée par courrier à votre domicile.

Sur place : en vous rendant à la mairie d'arrondissement de votre domicile avec votre carte d'identité.



EN
BREF

BUDGET PARTICIPATIF : LUMIÈRE SUR L'ÉCLAIRAGE !

Grâce au budget participatif de la Ville de Lyon, le collectif des arpenteuses urbaines a proposé une idée plébiscitée par les habitants : la rénovation de l'éclairage place Bahadourian. Le collectif ayant constaté que la place ne permettait pas une bonne visibilité aux passants la nuit, une rencontre sur site a été organisée en leur présence et celle de la direction de l'éclairage urbain.

Les agents ont ainsi pu prendre en compte les remarques des porteuses de projet et commander le matériel nécessaire pour une installation début 2024.



UNE RUE DES ENFANTS DEVANT L'ÉCOLE CONDORCET !

C'est fait ! **La rue Alfred de Musset fait partie des rues des enfants du 3^e arrondissement !** Après une phase de concertation des élèves de l'école et des habitants du quartier, des travaux d'aménagement ont été menés pendant les vacances scolaires. Ils seront complétés à l'automne par des plantations qui viendront parfaire l'aménagement.

L'idée ? **Laisser aux enfants une piste centrale pour courir, jouer, faire du roller et du vélo, aménager des espaces conviviaux pour les parents qui se retrouvent,** et permettre aussi la tenue de fêtes de quartier sur l'espace public. La rue sera plus végétale, avec de grandes surfaces désimperméabilisées et la plantation de huit nouveaux arbres. Des assises seront installées, des arceaux vélos feront leur apparition, et des places de stationnement sont prévues pour les véhicules sanitaires légers (VSL) et taxis de part et d'autre de la rue. La palette végétale sera colorée, et conformément aux attentes des enfants, des arbustes et des fleurs « qui sentent bon » seront plantés ! Un jasmin et une pergola feront partie de l'aménagement final.



PROMENADE MONCEY : PLANTATIONS, RESTAURATION, REQUALIFICATION.

Mercredi 7 juin dernier, la Maire du 3^e arrondissement, Véronique Dubois-Bertrand, le Maire de Lyon, Grégory Doucet et le président de la Métropole Bruno Bernard, ont inauguré la Promenade Moncey.

Ce moment festif a permis aux habitants et aux élus de célébrer ce nouvel aménagement. L'occasion également de remettre en état le mécanisme de l'œuvre d'art qu'est la fontaine du Buisson Ardent, créée par l'artiste Geneviève Böhmer.

Pourquoi la place n'est-elle pas plus végétalisée autour de la fontaine ?

- Pour la nécessité de laisser un passage pour un flux piéton très important.
- Pour la conservation des espaces de terrasses attribuées aux commerçants.
- En raison d'une occupation des sous-sols par de multiples réseaux, notamment celui du métro B qui n'a pas permis la plantation en pleine terre.

Ce qui a été transformé ?

- La restauration du sol avec la suppression des obstacles et sa mise à niveau pour plus de confort de marchabilité.
- La désimperméabilisation de 4200 m² de surface imperméable et la création d'un jardin ouvert sur la place Marc Aron.
- La plantation partout où cela a été possible de 59 nouveaux arbres et arbustes en pleine terre.
- L'installation de bancs.

LA SALLE RICHERAND OUVRE À NOUVEAU SES PORTES.

Ça y est, **la salle Richerand est de nouveau ouverte aux associations du quartier !**

En complément des travaux de remises aux normes de sécurité, la salle a été rénovée : changement de porte d'entrée, peinture fraîche, réfection du coin cuisine. Du nouveau mobilier ainsi que des tables et chaises sont installés. La salle peut à présent accueillir 70 personnes.

Pour plus d'informations concernant les modalités de mise à disposition : mairie3locaux.messagerie@mairie-lyon.fr





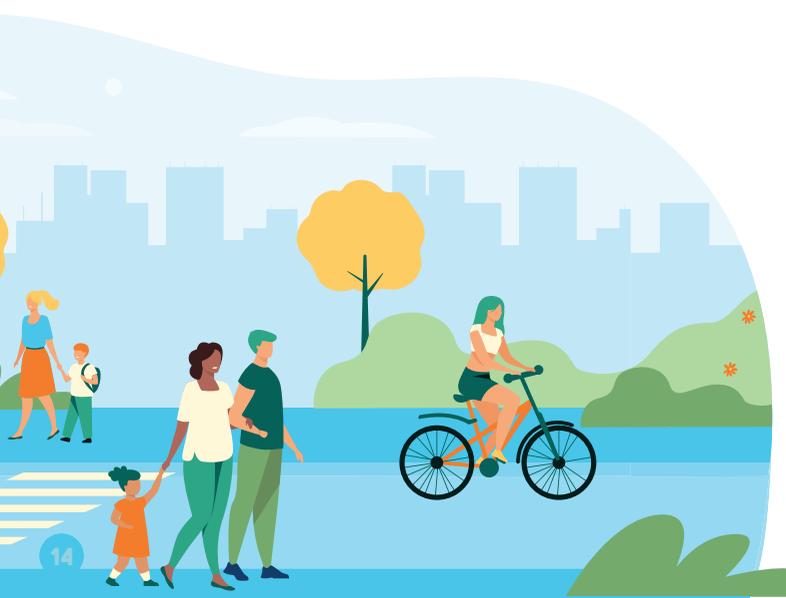
MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY

APAISEMENT DE LA RUE PAUL BERT

Des aménagements vont voir le jour sur le secteur, dans le but de supprimer le trafic de transit qui emprunte la rue Paul Bert depuis la place Gabriel Péri.

Au programme : suppression de son débouché sur l'avenue de Saxe (au niveau de la rue Villeroy). Les automobilistes devront tourner à gauche dans la rue Villeroy et pourront ainsi privilégier la Grande rue de la Guillotière ou le Cours de la Liberté. **Ce programme a pour objectif de réduire le trafic de transit sur le secteur et d'apaiser l'espace pour les piétons et mobilités douces.**

Dans le but de rendre la rue Paul Bert plus calme pour les riverains et plus attrayante pour les piétons, d'autres aménagements sont prévus. Un élargissement du trottoir nord va être réalisé. Les terrasses vont être maintenues et confortées. 4 aires de livraisons vont être créées dans les rues adjacentes, ainsi que deux passages piétons sécurisés avec des plateaux traversant végétalisés.



QUARTIERS



VOLTAIRE PART-DIEU

ÎLOT DANTON

Le Super-îlot arrive dans le quartier de la Part-Dieu ! Pour cela, les travaux ont débuté autour de la place Danton. Des changements de sens de circulation sont mis en place et de nombreuses rues sont concernées entre les axes Paul Bert, Félix Faure, Vivier Merle et Garibaldi :

- rue du Pensionnat
- rue de l'Abondance
- rue Danton
- rue de la Bannière
- rue du Lac
- rue des Rancy

Si l'un des principes généraux d'aménagement vise la végétalisation de la place Danton, c'est bien l'ensemble du quartier qui sera concerné par **un verdissement massif dès fin 2023 / début 2024.**

A l'échelle de la ville, ce sont d'ailleurs 16 000 m² de terrains désimperméabilisés en 2022, et les efforts pour végétaliser vont se poursuivre !

Le Super-îlot, c'est aussi un apaisement bénéfique au confort et à la sécurité des piétons et des riverains, avec beaucoup moins de véhicules au quotidien, et donc moins de pollution et de nuisances sonores.



MONTCHAT

TROIS FIGURES DE L'AS MONTCHAT À L'HONNEUR

Au début de l'été, l'AS Montchat, le club de football du 3^e arrondissement, a mis à l'honneur trois figures du club, emblématiques par leur parcours sportif ou associatif, en dénommant trois terrains des stades Marc-Vivien Foé et Juninho. Un geste qui porte une signification forte : la reconnaissance d'un engagement bénévole, dédié au développement de la pratique du football, à la formation des jeunes, et à la vie d'un club. C'est en tout cas toute la portée symbolique derrière cet hommage à Henri Késisian, président et fondateur du club encore en activité aujourd'hui, et Maurice Tapiero, décédé en 2022, et qui fut éducateur et membre du bureau pendant des années.

Pour le 3^e terrain, récemment agrandi et désormais homologué pour les compétitions officielles, c'est une gardienne de l'OL, Alyssia Paljevic qui a été choisie. Une reconnaissance du parcours d'exception de cette joueuse qui a fait ses armes à l'AS Montchat. Une dénomination qui contribue également à **rendre visibles les femmes dans l'espace public et dans le sport**, et qui vient conclure une saison de football qui a commencé avec l'ouverture de la première section féminine de l'AS Montchat !



SANS-SOUCI DAUPHINÉ

LA NOUVELLE MJC SANS-SOUCI PRÊTE À VOUS ACCUEILLIR !

L'an dernier, la MJC Sans-Souci organisait sa première grande fête sur son parvis pour annoncer son installation dans le quartier. Ce mois de septembre 2023, c'est tout un programme d'activités qui est proposé aux enfants, aux jeunes et aux adultes : bien-être, danse, sport, musique, arts, langues étrangères... Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies. La MJC Sans-Souci continuera l'animation des temps périscolaires des écoles Montbrillant et Harmonie-Rebatel, dont elle a pris en charge l'organisation depuis janvier 2023. Des accueils sont également proposés les mercredis et lors des vacances scolaires.

QUARTIERS



A partir de novembre, un accompagnement à la scolarité sera proposé aux élèves du CP au CM2, en lien avec les enseignants et les familles, dans les écoles des enfants concernés les mardis et jeudis soirs. Un accueil pour les jeunes et un accompagnement à la scolarité seront également mis en place pour les 11-17 ans, et la MJC accueillera tous les vendredis les ados de 15-17 ans pour leur proposer un accompagnement dans leurs projets individuels ou collectifs. Des expositions et des scènes ouvertes pour tous les publics viendront également ponctuer la saison. **Poussez la porte de la MJC, ou consultez la programmation en ligne !**



MJC Sans-Souci, 36 avenue Lacassagne, Lyon 3^e
mjcsanssouci.fr

VILLETTE PAUL BERT

RUE MAURICE FLANDIN : LA MAIRIE À L'ÉCOUTE

Depuis le déplacement du parking dépose-minute de la gare Part-Dieu, la rue Maurice Flandin connaît des difficultés récurrentes dues à des véhicules qui stationnaient en double file, gênant l'accès des bus à la gare routière et engendrant de nombreuses nuisances pour les riverains. La Métropole de Lyon et la Mairie du 3^e ont tenu compte des remontées des habitants afin de proposer un nouvel aménagement pour apaiser la situation.

Afin de fluidifier la circulation, la rue a été remise en sens unique (depuis le cours Lafayette jusqu'à l'avenue Pompidou) et des pistes cyclables avec bordures émergentes ont été créées pour empêcher le stationnement abusif et sécuriser l'espace pour les piétons et les cyclistes. Une bande végétalisée a été aménagée devant la gare routière afin de compenser le caractère très minéral de cet espace. Ces travaux de voirie ont également été l'occasion de mettre aux normes les places de stationnement PMR et de dégager la visibilité aux abords des passages piétons, notamment en adaptant les emplacements des aires de livraison, conformément à la loi LOM*.

*loi d'orientation des mobilités



EXPRESSION DES CONSEILS DE QUARTIERS

— MONTCHAT

Le nouveau bureau du Conseil de quartier prend ses marques et s'ouvre aux adhérents.es et futurs.es autour des projets collectifs d'intérêt général. Des thèmes qui se veulent fédérateurs et portés par la majorité avec 2 commissions permanentes et des sujets d'actualité.

- Commission urbanisme mobilité environnement, dont la voie Lyonnaise 12, les installations des récupérateurs de déchets biodégradables, les aires de jeux et jardins.
- Commission sécurité tranquillité publique.

Côté projets :

- L'installation d'une boîte à livres partagés à intégrer dans une réflexion globale de la place du château. Concept mini ou maximaliste à mener ou toutes les idées sont recevables.
- La lutte contre les moustiques, en partenariat avec une association locale
- Une dynamique à développer avec l'EHPAD de la rue Constant.
- L'amélioration de la circulation piétonne pour les personnes en mobilité réduite, et les transports doux type vélo cargo.
- L'établissement de relations avec l'ensemble des établissements scolaires
- La consolidation des contacts avec l'ensemble des associations et collectifs de Montchat.

Infos : cq.montchat@mairie-lyon.fr

Facebook : [conseil de quartier de Montchat](#)

— MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY

Samedi 24 juin, le Conseil de Quartier a organisé une balade pour découvrir la biodiversité.

Deux groupes accueillis par Marion SESSIECQ - 1ère adjointe à la mairie-ont ainsi sillonné le quartier, guidés par 2 naturalistes : Hugues MOURET (Arthropologia) et Quentin BRUNELLE (Espèces Parmi Lyon).

Durant deux heures très instructives, chacun a pu les écouter citer les espèces d'insectes, insister sur l'importance de la diversité des plantations - notamment sur le projet GABIODIV - et sensibiliser le groupe sur l'avenir face au changement climatique.

Tout le monde s'est retrouvé sur la place pour un beau moment de partage musical, et d'une fresque de la Biodiversité.

A 19 heures la place Guichard avait retrouvé son calme...en attendant un nouveau projet pour le printemps 2024.

Avis aux amateurs pour venir nous rejoindre !

Infos : cq.mutualiteprefecturemoncey@mairie-lyon.fr

Facebook : [Conseil de quartier Mutualité Prefecture Moncey](#)

— VILLETTE PAUL BERT

Le conseil de quartier Villette Paul Bert espère que vous avez bien profité de vos belles vacances d'été. Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux projets.

Infos : cq.villettepaulbert@mairie-lyon.fr

Facebook : [conseil de quartier Villetter Paul Bert](#)

— VOLTAIRE PART-DIEU

Notre commission culture a été mise à l'honneur lors de la journée des cultures d'Asie pour sa 2e édition, qui a réuni près de 3000 Spectateurs. Cette même commission prépare activement un spectacle de chants dans le cadre de la Semaine Bleue des séniors pour le vendredi 22 septembre vers 15h au Palais de la Mutualité. Au programme : art lyrique et orgue de barbarie ! Plus d'informations seront données en temps utiles pour ce spectacle.

Dans le cadre du réaménagement de la Place du Lac, notre Conseil de Quartier a également participé à l'urbanisme à hauteur d'enfant, grâce à une belle maquette visible lors des portes ouvertes de la SPL Lyon Part Dieu, réalisée par une classe de CM1 du Groupe Scolaire André Philip. Ce projet a été financé par la SPL, que nous remercions.

Notre commission urbanisme continue à participer aux différentes concertations. Ladite commission a organisé une réunion d'information sur les projets de construction et de réhabilitation d'immeubles de notre 3^e arrondissement piloté par M. Akif EKINCI, adjoint à l'Urbanisme et au Logement à la Mairie du 3^e.

Notre Conseil de Quartier prévoit d'organiser avec le Conseil de Quartier Mutualité Préfecture Moncey une distribution de lumignons pour la fête des lumières et un Vide Grenier pour le printemps 2024 le tout sur la Place Guichard.

Infos : cq.voltairepartdieu@mairie-lyon.fr

Facebook : [Conseil de quartier Voltaire Part-Dieu](#)

— SANS-SOUCI DAUPHINÉ

Notre conseil de quartier soucieux du bien-être de nos habitants-es est proche de leurs envies et souhaits à venir. La sécurité et la végétalisation de notre quartier restent notre priorité, sans oublier la future transformation de celui-ci (voies lyonnaises) où nous resterons vigilants quant à sa réalisation.

Quelques projets sont en cours dont le projet « les arbres de mon parc » organisé par la Commission nature en ville et enjeux écologiques. Un projet qui mettra en valeur les arbres du parc Sisley en partenariat avec des écoles du quartier et la MJC Sans Souci.

A noter que nous avons dû décaler la date de la fête de notre quartier/vidé-greniers au samedi 21 octobre (Inscription vidé-greniers : inscriptionssd@gmail.com)

Rejoignez notre conseil de quartier en nous consacrant un peu de votre temps, en nous partageant vos idées et votre bonne humeur.

Belle rentrée à toutes et à tous !!

Infos : cq.sanssoucisdauphine@mairie-lyon.fr

Facebook : [@conseildequartiersanssoucisdauphiné](#)

Pour connaître le conseil de quartier dont vous dépendez et vous inscrire : mairie3@mairie-lyon.fr



PROJET PLACE GABRIEL PÉRI

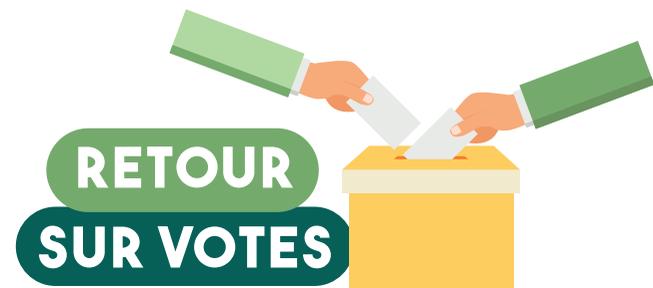
Le projet multidimensionnel du quartier Gabriel Péri poursuit sa lancée. Pour cela, la Ville de Lyon a voté l'attribution de subventions de fonctionnement à des associations pour un montant total de 201 000 euros. Ces associations sont très actives dans le quartier, et agissent sur des volets sociaux, urbains, commerciaux et de proximité. Dans le 3^e arrondissement, on compte notamment :

- Le mas pour le projet ligne 37 : ce dispositif permet déjà l'accompagnement et le suivi de nombreux jeunes en errance sur le secteur. L'équipe de la Ligne 37 a également engagé plusieurs démarches relatives à l'accès au droit, au soin, à la justice et l'accès à un hébergement.
- Le centre social Bonnefoi : après le succès de l'expérimentation en 2022, une équipe inter-associative tiendra des permanences trois fois par mois pour informer les habitants et les usagers sur les services d'accès aux droits du territoire.
- L'association Filigrane : un projet a été construit avec l'artiste slameur Hassan Gauid pour mettre en valeur le quartier de la Guillotière.
- Studio Ganek : accompagnés par l'artiste Morgane Demoreuille, les habitants investissent le sol du quartier en couleur.
- UFCS FR formation insertion : le pôle linguistique de proximité a été consolidé. Cela permet à toutes personnes du territoire ayant des problématiques langagières d'être suivies, aidées et encouragées à participer à des ateliers linguistiques.

VÉGÉTALISATION DU QUAI HAUT DU RHÔNE, RIVE GAUCHE

Le conseil municipal a voté en juin la validation d'une opération de végétalisation de grande ampleur : la création d'un corridor écologique et de fraîcheur sur le quai haut du Rhône. Cette nouvelle trame reliera le parc de la Tête d'Or jusqu'au parc de Gerland. Elle permettra de donner plus de place et plus de visibilité à la nature et à la biodiversité qui se développent sur le quai bas. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Voie Lyonnaise 1 (Vaulx-en-Velin -> Saint Fons), qui prévoit également la végétalisation sur certaines séquences du mail planté.

Ce couloir végétal, qui verra la création d'espaces nature de grande ampleur, permettra le maintien et le développement de la biodiversité en ville. Il permet également l'accroissement des îlots de fraîcheur et l'amélioration de la qualité de l'air.



BOURSES AUX JEUNES POUR DES PROJETS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Lyon 2030, c'est un programme qui a pour but de mobiliser largement autour du climat et des enjeux de transition écologique. Pour cela, une bourse aux jeunes est mise en place pour les accompagner dans des projets relatifs à la transition écologique et à la neutralité climatique. Une aide maximum de 2000€ pour les initiatives individuelles et de 5000€ pour un projet collectif sera proposée aux porteurs de projets. Les projets devront être d'intérêt général, contribuer à la transition écologique et à la neutralité climatique de la ville. Ce dispositif permettra la prise en charge de tous les frais liés à la mise en œuvre du projet à l'exclusion de toute rémunération ou gratification.

Un appel à candidature sera publié et les projets seront examinés par une commission d'attribution. Elle sera composée de membres élus du conseil municipal et d'arrondissement, de services de la ville, d'experts de la société civile et de jeunes bénévoles dans les transitions écologiques et climatiques.



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

MAJORITÉ

Les écologistes

En premier lieu, nous souhaitons réaffirmer notre solidarité avec toutes les habitantes et tous les habitants de notre arrondissement qui ont été victimes de violence et / ou de pillages fin juin début juillet suite à l'homicide de Nahel par un policier dans l'exercice de ses fonctions. Nous condamnons ainsi toutes les violences en attendant, avec confiance, le jugement à venir de ce policier.

Mais au-delà de Nahel et des 12 personnes tuées lors de contrôles routiers en 2022, nous attendons de profondes réformes dans l'emploi de la force par notre police qui doit être avant tout gardienne de la paix et protéger l'ensemble des citoyens et citoyennes quel que soit leur âge, leur lieu de vie ou leur origine.

Parmi les droits naturels et imprescriptibles de l'homme, article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, outre la sûreté, la liberté est l'un des trois autres. A ce titre la liberté d'expression est un droit fondamental garanti par la Constitution. C'est un des socles de notre société, car la démocratie nécessite le droit à la parole. On peut s'exprimer, croire, ne pas croire, afficher une opinion, créer. Ce droit fait société car il garantit notre diversité d'opinions, il garantit nos différences, il garantit nos complémentarités.

Cependant, ce droit n'est pas absolu et il comporte certaines limites définies par la loi. L'incitation à la haine, la diffamation, l'atteinte à la vie privée, les propos racistes et antisémites sont formellement interdits. Ces interdictions s'adosent sur la législation française pour nous protéger. Pour veiller à ce que le droit à l'expression ne devienne pas un droit à l'exclusion.

Et pourtant... tant de haine déversée sur les réseaux et dans les médias sans que personne ne s'en offusque. Nous portons haut dans notre groupe politique, cette liberté. Mais nous rejetons le mensonge et la diffamation, qui ne l'oublions pas, n'ont rien de commun avec l'opinion. Après trois années de mandat, nous constatons combien, trop souvent, certains dans l'opposition ont recours à des méthodes basses et détestables pour décrédibiliser nos actions. Mais, enfin ! Nous valons tous, collectivement et au-delà de nos couleurs politiques, mieux que cela. Débattons, échangeons mais refusons la diffamation !

Notre position d'élus nous oblige : il n'est plus acceptable d'entendre un Ministre afficher des chiffres faux pour critiquer notre politique locale, il n'est plus acceptable de voir un Maire d'arrondissement manipuler des images en les isolant de leur contexte pour en changer le sens, il n'est plus acceptable d'entendre un Président de région déformer nos propos pour servir sa politique clientéliste. Se faisant, au mieux c'est la mauvaise foi qui règne sur le débat politique, au pire des allégations mensongères qui décrédibilisent toute l'action publique.

Les citoyens attendent de nous des échanges construits et nourris. Ils attendent que nous débattions, que nous nous contredisions pour convaincre, pour embarquer.

Nous ne pouvons ni ne devons être d'accord sur un certain nombre d'orientations, c'est la richesse d'une gouvernance municipale. Assumons nos divergences en nous respectant, c'est ainsi que nous respecterons les électrices et les électeurs.

Et sachez le bien, notre groupe sera toujours disposé à échanger avec vous car la liberté d'expression est la garantie universelle du bien vivre-ensemble, contrairement au mensonge et à la diffamation.

David Clerc, Sylvie Corbel-Copin, Grégory Doucet, Véronique Dubois-Bertrand, Arthur Duvivier, Akif Ekinci, Marie-Loup Fall-Guérin, Monique Guérin, Silvère Lataix, Bertrand Maes, Michael Maire, Julie Nublat, Philippe Petiot, Isabelle Prin, Philomène Récamier, Marion Sessiecq, Steven Vasselín, Marie Vidal, Emmanuel Vivien

lesecologisteslyon.fr

Lyon en Commun

Répression partout, autorité nulle part

Le 24 juillet, Le Président de la République, analysant brillamment les émeutes, promettait la restauration de l'ordre partout : dans les quartiers, dans les rues, dans les familles, faisant le plaidoyer d'une autorité parentale supposément perdue. Pendant ce temps, des représentants de l'autorité républicaine jugeaient que des représentants de l'ordre public devaient être au-dessus de la loi. Au-delà du devoir de réserve, nous suggérons aux serviteurs de la République de nettoyer devant leur porte avant de vouloir faire le ménage chez les gens. Le respect de l'autorité suppose et nécessite le respect du contrat social et l'égalité devant la loi. Ce sont ces conditions sine qua non qui légitiment la mobilisation de moyens adaptés pour garantir l'ordre républicain.

Nouria Mahmoudi, Nicolas Planchon, Thibaud Roche, Martine Souvignat

Groupe socialiste la gauche sociale

L'école est le lieu d'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et doit aussi jouer son rôle dans la justice sociale. Pour cela, nous avons fait de l'école une des priorités du mandat. Les violences, suite de la mort du jeune Nahel, doivent nous faire penser le rôle de l'école. Elle peut beaucoup, mais elle ne peut pas tout. L'État doit aussi jouer son rôle. La question récurrente depuis plusieurs mois sur l'uniforme portée par le gouvernement occulte les vrais enjeux : reconnaissance des enseignants, des AESH, mixité, inclusion, meilleur prise en compte du handicap.

Les élu.e.s du groupe Socialistes, la gauche sociale et écologique vous souhaitent à toutes et tous une bonne rentrée.

Amandine Barioz-Planche, Jacques Balandjian, Stéphanie Léger

Parti Communiste Français

Le centre Sévigné risque de fermer. Cet outil crucial de santé publique est aussi notre Histoire (une résistante communiste du 3^{ème} y avait été soignée). Mobilisons-nous pour sa sauvegarde !

Pour aider, contactez :
Hugo Patouraux
pcf69003@gmail.com

OPPOSITION

Droite, Centre et Indépendants – Pour Lyon

Texte non-communicué.

Etienne Blanc, Béatrice de Montille, Thierry Ricard, Goveille Tandonnet et le groupe "Pour Lyon" Richard Brumm, Carole Bruillon

Groupe Progressistes et Républicains Lyon

Nous appelons à l'apaisement.

Notre arrondissement n'a pas été épargné par les émeutes et les pillages consécutifs à la mort du jeune Nahel. Succédant aux exactions des Blacks Blocks en marge des manifestations contre la réforme des retraites, ces nouveaux actes mettent à mal nos commerces, nos services publics et notre qualité de vie.

Le rôle des élus, garants de l'ordre républicain et représentants de toutes et de tous, en ces temps difficiles et incertains, est d'appeler au calme et à l'apaisement. Peu importe la cause, peu importent les intentions, de tels actes sont inacceptables en démocratie.

Guy Corazzol, Georges Kepenekian, Catherine Panassier
progressistes.republicains@gmail.com

2020 - 2023



Les rendez-vous de mi-mandat

D'OCTOBRE À NOVEMBRE

on se rencontre

ET ON VOUS REND COMPTE



10 octobre

9H-12H : marché Guichard
16H30-18H30 : place Bahadourian

18 octobre

9H-12H : marché Montchat
14H-17H30 : parvis MJC Sans-Souci

22 octobre

9H-12H : marché Augagneur

6 novembre à 18H

Forum en présence du Maire de Lyon
Halle des sports Vivier-Merle



PLUS
D'INFOS
SUR
mairie3.lyon.fr

Mesurons le
chemin parcouru
et parlons-en.